



Compte rendu de Conseil du Jeudi 11 février 2021

Secrétaire de séance : Claire LEROUX

Présents : Mmes Claire LEROUX, Cindy HOUARD, Stéphanie LEFEVRE, M. Romuald DAUCHELLE, Philippe COUTEAU, Régis BLATRIER, Olivier MIELCAREK, Romain MOUTONNET, Laurent ROCHARD, Franck SELLIER, Sandrine VIVENOT

1. Approbation compte-rendu du 10 décembre 2020 :

Lecture du compte rendu. Aucune remarque particulière.
Approuvé à l'unanimité

2. Site Internet et Facebook :

Suite aux décisions du conseil municipal, une refonte complète du site Internet de la mairie a été réalisée. Le site internet est dorénavant hébergé chez OVH. La maintenance sera réalisée par 2D3D situé à Vic sur Aisne.

Pour rappel, la gestion du site est réalisée par Justine Lebreton.

Présentation du nouveau Site Internet. Quelques modifications sont proposées par le conseil municipal.

L'autorisation de mettre en ligne le nouveau site Internet est donnée à Justine. Cette mise en ligne sera réalisée en deux temps :

- 1. En interne pour vérification courant Mars**
- 2. Accès libre début avril avec une communication dans ce sens.**

Un retour sur l'utilisation de la page Facebook est également présenté.

Après quelques semaines d'utilisation, la page possède 68 abonnés. Un point régulier paraît nécessaire pour avoir une visibilité de l'évolution de notre communication.

3. Rapport du CLECT (Commission locale d'évaluation du transfert des charges) :

La commission s'est réunie le 12 décembre 2020. Pour rappel, cette commission procède à l'évaluation des charges des compétences transférées afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation. L'objet de l'attribution de compensation est d'assurer une neutralité des transferts pour les communes.

L'attribution de compensation définitive sur la base de 2020 pour notre commune s'élève à 18 396.63 €

Délibération prise à l'unanimité.

4. Réflexion sur l'achat d'une balayeuse :

Suite à une question sur l'entretien de notre voirie, une réflexion sur l'achat d'une balayeuse a été lancée. Régis Blatrier s'est proposé pour récupérer des informations sur le matériel disponible et faire établir des devis.

Une proposition de la société SOMAT de 2 580 € TTC est présentée

Suite aux différents échanges il paraît intéressant de pousser la réflexion sur un investissement global soit un tracteur avec un équipement complet.

Régis Blatier se propose de continuer ses investigations.

5. Point CCRV :

Suite au conseil communautaire du 29 janvier dernier, M le Maire informe les membres du conseil municipal des informations principales

Orientation budgétaire 2021 :

• Le budget 2021 : des restrictions budgétaires ont été proposées. La principale cause étant la pandémie :

- Des dépenses supplémentaires : aides aux entreprises, protocoles sanitaires ...
- Baisse de recettes à prévoir pour 2021
- Dépenses liées à l'installation de la Fibre : 400 000 €/an

La conséquence directe pour notre commune est la perte du fond de concours pour les 3 années à venir soit 4 000 € / an. Cette subvention était utilisée en investissement pour réaliser des petits travaux. En 2020, cela nous a permis de remplacer l'ensemble des luminaires dans le foyer communal.

En parallèle un audit au niveau des salariés de la CCRV va être réalisé et notamment au niveau de l'école de musique avec 24 salariés. Pour information la CCRV est composée de 85 employés auxquels il faut rajouter 25 personnes pour les chantiers d'insertion.

Informations liées au ramassage des déchets ménagers :

M le Maire expose la problématique des déchets et de leur ramassage.

Deux constats :

1. Le tri est insuffisant sur l'ensemble de la communauté de communes. Les déchets ménagers ont augmenté de 17% entre 2010 et 2020. Les objectifs de déchets recyclés étaient de 55 %, nous sommes actuellement à 40 %.
2. **L'augmentation de la TAGP (taxe générale sur les activités polluantes). Cette taxe est appliquée au niveau national sur les tonnages non valorisés (enfouis pour le CCRV). Cette taxe qui est de 25 € la tonne en 2020. Elle passera à 65 € en 2025. Sans réaction, le prix des traitements de nos ordures ménagères subira une forte hausse.**

Les scénarios d'optimisation proposés par la CCRV sont les suivantes :

- Harmonisation du ramassage sur l'ensemble de la CCRV. Pour notre secteur aucune modification envisagée. Le rythme de ramassage serait calqué sur notre rythme actuel.
- Sensibiliser les usagers à la réduction des déchets. Objectif : une baisse de 40 % des déchets ménagers.
- Améliorer les performances de tri
- Bascule de la taxe actuelle (TOM) vers une redevance d'ordures ménagères incitative sur l'ensemble du territoire (REOMI)

6. Commission Sécurité Routière :

Un compte rendu rapide de la réunion du 4 janvier dernier est réalisé.

1. Un point sur les zones sensibles a été fait. Ces lieux sont
 - a. L'intersection situé entre la rue du bois Flobert et rue de la Bascule
 - b. L'intersection situé en bas de la rue de la Bascule et la rue de Cagny
 - c. L'intersection à la sortie de Cagny en direction d'Autrèche
 - d. La vitesse excessive rue de cagny
2. Diverses réflexions ont été lancées

La commission continuera son travail pendant plusieurs mois avec un point régulier sur les avancées.

Objectif de cette commission : proposer au conseil municipal des propositions chiffrées.

7. Point sur les finances :

M Le Maire expose à l'ensemble des membres du conseil municipal les chiffres du budget 2020.

Budget de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à	206 763 €
Les dépenses s'élèvent à	161 145 €

L'excédent pour l'année 2020 est de 45 617 €

Soit un Résultats cumulés avec les années précédentes 77 190 €

Budget d'investissement

Les recettes s'élèvent à	57 684 €
Les dépenses s'élèvent à	81 969 €

Le déficit pour l'année 2020 est de 24 285 €

Soit un Résultats cumulés 163 112 €

M le Maire rappelle que l'existence du déficit correspond au fait d'avoir réalisé un virement important de la section de fonctionnement vers la section d'investissement en 2019.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les subventions obtenues pour les travaux réalisés en 2020. Ces recettes d'un montant de 44 690 € seront créditées au budget 2021

8. Programmation des travaux pour l'année 2021 :

1. Validés lors des précédents conseils :

a. Rénovation de l'ensemble des menuiseries de la Mairie :

- i. Remplacement des fenêtres du Rez de chaussée
- ii. Remplacement de l'ensemble des volets
- iii. Rénovation de l'ensemble des tableaux

L'ensemble des travaux s'élève à 59 000 € avec un reste à charge pour la Commune estimé à 13 000 € après subventions

b. Remplacement du Paratonnerre

- i. Remplacement du paratonnerre par l'entreprise Huchez pour 9 900 €
 - ii. Restauration des tablettes – Devis à venir – Estimation 5 000 €
- Des subventions seront demandées à différents niveaux : état et région

Le Conseil vote à l'unanimité cette proposition.

2. Réhabilitation de l'ancienne salle de classe :

La problématique de l'accessibilité de notre mairie reste un souci. La solution proposée est le fait de redescendre la salle de conseil /mariage au rez-de-chaussée. Un accueil pour les personnes handicapées pourrait y être installée. Au niveau du chauffage, passer à l'électricité semble est une idée à creuser

Il est décidé de faire des demandes de devis. Le Conseil vote à l'unanimité cette proposition.

3. Remplacement de luminaires

- a. Remplacement de l'ensemble des luminaires dans la salle de classe de Mme Lusardi à Sacy

- b. Remplacement des luminaires dans l'entrée de la mairie ainsi que le Bureau de la secrétaire.

Un devis de TROSLY TECHNIQUE est proposé
Accepté à l'unanimité

9. Concertation PLUi :

M Le maire informe le conseil municipal que comme annoncé le 11 décembre 2020, une révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et du RPLi (Règlement Local de Publicité intercommunal) va avoir lieu.

Cette révision a été lancée le 5 janvier dernier et se terminera le 31 décembre 2022.

Un site Internet dédié est ouvert au public pour toutes observations. Une communication au niveau de la commune sera mise en place avec 3 supports :

- La page Facebook de la commune
- Le site Internet
- Le Petit journal lors de la prochaine édition

10. Subventions de droit privé :

Deux associations nous ont interpellés pour des demandes de subventions :

1. Le Club de Foot de Vic sur Aisne.

M De Brossard a sollicité l'ensemble des communes pour un coup de pouce pour l'année 2021. En effet, suite à la pandémie, les recettes du club ont fortement diminué. De plus, des investissements paraissent nécessaires aux niveaux des éclairages, vestiaires et pelouses.

Une décision sera prise lors du prochain conseil municipal avec le vote du Budget.

2. Demande d'une subvention pour l'Association « Coup de patte » a également été faite au niveau de notre commune. Cette association nous fait remarquer qu'elle est déjà intervenue plusieurs fois.

Après échange au sein du conseil, une subvention de 80 € sera versée.

11. Point Gymnase de Vic sur Aisne

Mme Sandrine Vivenot fait un point sur les différents investissements réalisés au gymnase.

- Remplacements des paniers de baskets.
- Le 110 m : le terrain sera refait.
- Une année blanche pour les associations.
- De gros travaux de chauffage et du toit sont à prévoir dans les années à venir.

Monsieur JUMEAUX, le Président quitte la région et donnera sa démission entre le 1^{er} et le 15 mars 2021.

====> Une nouvelle élection aura lieu en avril prochain.

La séance est levée